

Élections des représentants des professeurs des universités au Conseil de l'Inspé

Vote par voie électronique du mercredi 22 novembre 2023 à
10h au jeudi 23 novembre 2023 à 16h, sans interruption

**PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS : CHOISISSEZ VOS REPRÉSENTANTS AU
CONSEIL DE L'INSPÉ !**

**Renouvellement complet des représentants du collège A dit « des
professeurs des universités » élus au Conseil de l'Inspé : 2 sièges**

COLLÈGE A dit « des professeurs des universités » : 2 SIÈGES

Sont électeurs dans le collège A :

- Les autres enseignants-chercheurs, les enseignants et personnels assimilés qui participent aux activités de l'institut mentionnées à l'article L 721-2 du code de l'éducation pour une durée équivalente à au moins quarante-huit heures de leurs obligations de service annuelles de travaux dirigés.

POUR ÊTRE CANDIDAT

Dépôt des candidatures jusqu'au
mardi 7 novembre 2023, 16h
au plus tard

➔ par lettre recommandée ou en
mains propres à :

✉ Direction générale de l'Inspé
Rue Jean Macé
94380 Bonneuil-sur-Marne

Scrutin

- Scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste.
- Panachage non autorisé.
- Pas de vote par correspondance.

Contacts

Sara CORDEIRO
Assistante de direction
01.49.56.37.62
secretariatdir-inspe@u-pec.fr

Lydie LEGENDART
Chargée de mission à la direction
01.49.56.38.11
lydie.legendart@u-pec.fr



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

Liberté
Égalité
Fraternité



INSPE Institut national
supérieur du profes-
sionnel et de l'éducation
Académie de Créteil



Informations, documents et formulaires sur

<http://inspe.u-pec.fr>